



En bref

En France, l'article 47 de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées indique que :

“ **Les sites Internet des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées.** ”

Nos formations ouvertes à distance permettent de mettre l'accessibilité à la portée d'un plus grand nombre de professionnels, qu'ils soient concernés par cette loi au pas, tout en respectant le rythme d'apprentissage de chacun.

Public de la formation

- Directions générales, décideurs ;
- Responsables TIC, communication et informatique ;
- Chefs de projets Internet et Intranet ;
- Graphistes, webmasters éditoriaux ;
- Techniciens et développeurs informatiques.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les problématiques de l'accessibilité ;
- Connaître les modes et contextes de navigation ;
- Connaître les lois, standards et références ;
- Connaître les principes généraux d'accessibilité ;
- Savoir déployer une démarche d'accessibilité ;
- Maîtriser les aspects stratégiques.

Applications immédiates

- Choisir et initier une démarche d'accessibilité ;
- Déterminer des objectifs ;
- Argumenter vos décisions ;
- Planifier et suivre une démarche.

La formation

Chaque stagiaire a accès à notre plate forme de e-learning **pendant 1 mois**. Au cours de ce mois, il peut lorsqu'il le désire :

- Accéder aux contenus ;
- Voir les vidéos ou écouter les contenus audios ;
- Effectuer les exercices interactifs.

Les prérequis

Aucune connaissance technique n'est nécessaire. La formation requiert de savoir naviguer sur Internet.

Programme de formation

Module 1 : les notions essentielles

- Comprendre la différence entre handicap et déficiences ;
- La notion d'accessibilité universelle ;

Module 2 : les modes de navigation

- Découverte des différents matériels et périphériques ;
- Multitude des modes de navigation ;

Module 3 : un site évolutif et multimédia

- Ecarter quelques idées reçues ;
- Richesse des contenus et accessibilité ;

Module 4 : principes techniques

- Les principes généraux d'accessibilité ;
- Des contenus perceptibles, utilisables, compréhensibles et robustes ;

Module 5 : normes, standards et référentiels

- Les normes et standards ;
- Les méthodes d'application ;

Module 6 : valider, certifier et attester

- Les méthodes d'évaluation ;
- Le cadre législatif ;

Module 7 : automatisation

- Les outils automatiques d'aide à l'évaluation ;
- Les outils de conception (CMS) ;

Module 8 : déploiement de la démarche

- Accessibilité et qualité ;
- Méthodologie de déploiement dans un projet global ;

Module 9 : coûts et bénéfices

- Les postes de dépenses ;
- Les retours sur investissement.

Offert

Chaque stagiaire bénéficie de 30 minutes de conversation avec l'un de nos experts accessibilité : Aurélien Lévy, Laurent Denis, Eric Gateau ou Elie Sloïm, tous les 4 formateurs et rédacteurs de ces contenus.

Informations pratiques

Durée de la formation: 12 heures
Disponibilité des parcours : 1 mois
Tarif : 179 € H.T. par stagiaire

